



**ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL PAR LA
CONSERVATION COMMUNAUTAIRE,**

ADIC-asbl

N°35 Av. Kibombo /Q. Ndendere / Commune d'Ibanda/Bukavu.

Tél : +243 81 23 51 034, +243 999228487, +243 812558585

adicasbl1@gmail.com, christophasukulu@gmail.com



**RAPPORT FINAL DE SUIVI ET EVALUATION DU PROJET D'ERM, NTS, VA et PVH DANS LA ZONE
DE SANTE DE KIMBI LULENGE EN TERRITOIRE DE FIZI AU SUD KIVU ET DE KABAMBARE AU
MANIEMA. PROJET N° 12061**



Photo 1 : Equipe de Suivi & Evaluation d'ADIC avec celle du FHRDC lors de la destruction des engins explosifs à Lulimba en Février 2020

A. CONTEXTE

Dans le but de soutenir le développement humain et aider les communautés locales vulnérables vivant dans les zones post conflit à construire une vie meilleure, le présent rapport ne se borne pas simplement à évaluer la réalisation des produits et des effets, mais concerne également à évaluer la manière avec laquelle le projet s'est adapté aux contextes dans lesquels il a opéré et explique comment et pourquoi il a contribué à la réalisation des objectifs.

Ce rapport a comme objet de fournir des informations sur le statut de la mise en œuvre du projet et permettre ainsi de garantir la rédevabilité vis-à-vis des parties prenantes.

❖ OBJECTIFS :

- Évaluer le statut des réalisations en comparaison avec les prévisions ;
- Évaluer la manière avec laquelle les produits sont réalisés ;
- Évaluer l'efficacité avec laquelle les activités sont réalisés ;
- Evaluer la pertinence, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet.

❖ METHODOLOGIE

Les méthodes et techniques ci-après ont été utilisées :

- **Rapports et documents existants** : il s'agit des informations quantitatives et descriptives issues du bureau des opérations du projet ;
- **Etude de cas (enquête de satisfaction)** : au moyen du questionnaire d'enquête conçu sur base de cinq principales questions et en employant des techniques d'échantillonnage, une étude a été menée dans la zone d'intervention au profit des bénéficiaires des actions pour chercher à obtenir auprès d'eux, des informations approfondies pour comprendre pleinement les dynamiques opérationnelles, les produits, les effets, les interactions ainsi que leur niveau de satisfaction à la suite des activités du projet ;
- **Entretien individuel** : au moyens des questions-réponses, l'objectif ici, était d'obtenir des informations approfondies sur les impressions ou expériences d'un seul individu en rapport avec les activités du projet ;
- **Observations sur le terrain** : ça nous a permis de recueillir et/ou enregistrer les plus pertinentes informations sur le terrain en rapport avec toutes les actions qui ont été menées durant l'exécution du projet, et
- **Focus group** : nous avons fait des entretiens avec de petits groupes de personnes pour étudier et analyser en profondeur leurs opinions, leurs points de vue semblables ou divergents, ou leurs jugements portés sur le déroulement des activités du projet.

B. EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PROJET :

1. CADRE LOGIQUE

PREVISIONS						REALISATIONS ET COMMENTAIRES					
<p>Out come 1 : Les risques d'accidents dus aux mines et REG sont réduits dans la zone de Santé de Kimbi-Lulenge, les populations adoptent un comportement sûr et vivent dans un environnement sans danger.</p>											
<p>Output 1.1 : 12500 retournées et 614 populations hôtes de la zone de Santé de Kimbi-Lulenge sont sensibilisées et éduquées sur les risques des mines et REG et adoptent un comportement sûr face à la présence des mines et REG dans un environnement post-conflit.</p>						<p>Commentaire : au cours du projet, 14467 personnes retournées (115.7%) et 709 personnes hôtes (115.4%) faisant un total de 15176 (115.7%) personnes ont été sensibilisées sur les risques des Mines/REG. La démolition des engins explosifs effectuée par l'équipe de TDI/UNMAS a contribué substantiellement à la réduction des risques d'accidents dus aux mines et REG. Au moyen des discussions en groupe, des entretiens individuels et de l'enquête effectuée, l'on a remarqué l'adoption progressive du comportement adéquat par les bénéficiaires à travers la sensibilisation sur les risques, qui a été menée par les équipes ADIC.</p>					
Indicateurs	Cibles prévues					Cibles achevées					Commentaires
	H	F	G	f	TOT	H	F	G	f	TOT	
<p>Indicateur 1.1.1 : nombre de femmes, hommes, filles et Garçons ayant reçu les sessions d'ERM</p>	2361	2885	3577	4291	13114	3708	3579	3996	3893	15176	<p>Sont des participants directs aux sessions d'ERM et NTS réalisées par les équipes sur terrain.</p>
<p>Indicateur 1.1.2 : 13114 personnes sont sensibilisées sur l'ERM/REG et adoptent un comportement sûr</p>	2361	2885	3577	4291	13114	3671	3029	3985	3808	14493	<p>A travers les résultats de l'étude (enquête) menée à la fin du projet auprès des bénéficiaires des activités d'ERM, un échantillon de 135 personnes a été interrogé dans différents villages de la zone de santé de Kimbi-Lulenge représentant 15176 bénéficiaires d'ERM, 129 (95,5%) d'elles ont parfaitement répondu à l'ensemble de 5 principales questions posées cherchant à savoir le niveau de compréhension du message de sensibilisation aux risques de mines et REG pour le changement</p>

												de comportement. Raison pour laquelle il est évident de retenir que la population (de toute tendance confondue) bénéficiaire des activités d'éducation aux risques des mines et restes explosifs de guerre, estimée à 14493 personnes représentant le pourcentage de 95,5% adopte désormais le comportement positif face aux dangers des Mines et REG. Le nombre de sessions est allé à la hausse suite aux mouvements des populations dus aux affrontements survenus dans les hauts plateaux de Minembwe, Itombwe au Sud-Kivu et dans la commune rurale de Salamabila au Maniema.
												
Indicateur 1.1.3 : 220 sessions d'ERM/REG sont tenues	220					274					274 sessions d'ERM soit 124.5% de réalisation ont été animées dans les communautés et dans les écoles en faveur de la communauté de la zone de santé de Kimbi-Lulenge. L'augmentation de nombre des sessions d'ERM se remarque suite aux mouvements des populations venues des zones de santé voisines de Kimbi-Lulenge en proie aux conflits armés et l'implication effective des membres des comités locaux aux actions.	
Indicateur 1.1.4 : 30 autorités politico-administratives	20	10	0	0	30	25	5	0	0	30	30 membres des autorités politico-administratives locales (dont 25 hommes et 5 femmes) de toutes tendances confondues	

<p>locales sont formées sur l'ERM/REG</p>											<p>des trois secteurs établis dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge, ont été formés et informés sur la portée et l'esprit du projet. Ces autorités à leur tour, s'occupent de la sensibilisation sur les risques des Mines/REG au bénéfice de leurs communautés respectives et envoient les alertes à la Coordination de ADIC à travers les comités. Activité Suivie et vérifiée lors de notre dernière descente sur terrain au début du mois d'Avril 2020</p>  <p><i>Photo 2 : Après formation des membres des autorités locales à Lubondja en Juillet 2019</i></p>
<p>Indicateur 1.1.5 : 13114 personnes ayant reçu les sessions d'ERM ont changé le comportement</p>	2361	2885	3577	4291	13114	3671	3029	3985	3808	14493	<p>En se basant aux résultats de l'étude (enquête) menée à la fin du projet auprès des bénéficiaires des activités d'ERM, un échantillon de 135 personnes a été interrogé dans différents villages de la zone de santé de Kimbi-Lulenge représentant 15176 bénéficiaires d'ERM, 129 (95,5%) d'elles ont parfaitement répondu à l'ensemble de 5 principales questions posées cherchant à savoir le niveau de compréhension du message de sensibilisation aux risques de mines et REG pour le changement de comportement. Raison pour laquelle il est évident de retenir que la population (de toute tendance confondue) bénéficiaire des activités d'éducation aux risques des mines et restes explosifs de guerre, estimée à</p>

											<p>14493 personnes représentant le pourcentage de 95,5% adopte désormais le comportement positif face aux dangers des Mines et REG. Le nombre de sessions est allé à la hausse suite aux mouvements des populations dus aux affrontements survenus dans les hauts plateaux de Minembwe, Itombwe au Sud-Kivu et dans la commune rurale de Salamabila au Maniema.</p>
<p>Indicateur 1.1.6 : 10 comités locaux de lutte antimine sont créés, formés et installés en raison de 10 personnes par comité.</p>	20	20	30	30	100	53	2	7	38	100	<p>10 comités locaux de lutte antimine ont été créés, formés et installés dans les communautés et dans les écoles. Chaque comité est composé de 10 membres faisant un total de 100 personnes parmi lesquelles 60 hommes et 40 femmes. Leur dynamisme a été observé et Ils partagent leurs rapports d'activités à l'ONG ADIC. Par ailleurs, les Responsables d'ADIC devront renforcer les capacités des CL-LAM sur le bon système de rapportage.</p> <p style="text-align: center;">  RAPPORT COMITE LAM.docx </p>
<p>Activité 1 : déploiement des animateurs sur terrain et lancement du projet :</p>	4	0	3	1	8	4	0	3	1	8	<p>Deux équipes des animateurs composées de 4 membres chacune dont 1 chef d'équipe, 1 assistant social et 2 animateurs-enquêteurs ont été affectés sur terrain à Fizi respectivement à Lulimba dans le secteur de Ngandja et à Kilembwe dans le secteur de Lulenge.</p> <p>La cérémonie du lancement des activités de ce projet a eu lieu au niveau du territoire de Fizi avec la participation de plusieurs</p>

									<p>personnalités du territoire entre autre : le représentant de l'administrateur du Territoire, le responsable de l'EPST Sud-Kivu 2, le Commandant FARDC secteur opérationnel Sud, le commissaire de la PNC, les chefs des secteurs de Ngandja et de Lulenge, le représentant de la société civile et bien d'autres invités. Au cours de cette cérémonie, les autorités politico-administratives et sécuritaires locales ont promis d'apporter leur soutien à l'ONG ADIC pour l'aboutissement heureux des activités et ont recommandé d'étendre les actions de la LAM dans les autres localités établies en dehors des limites de zone de santé De Kimbi-Lulenge.</p>  <p>Rapport Narratif du lancement du Projet F</p>
<p>Activité 2 : Renforcement des capacités du personnel du projet</p>									<p>17 membres du personnel affectés au projet ont été capacités pendant 14 jours sur les techniques, méthodes, normes et standards de la Lutte AntiMines dans l'objectif de réaliser avec bonne performance les activités liées au projet. La formation a été clôturée par l'accréditation des équipes terrain par les Inspecteurs du Ministère de l'intérieur à travers son point focal de la Lutte antimine en RDC, le CCLAM.</p>  <p>RAPPORT DE FORMATION DU STAI</p>

<p>Activité 3 : Education aux Risques de Mines et Explosifs de Guerre :</p>	2361	2885	3577	4291	13114	3708	3579	3996	3893	15176	<p>15176 personnes ont bénéficié de la sensibilisation sur les risques des Mines/REG parmi lesquelles 3579 femmes, soit 124% ; 3708 hommes, soit 157% ; 3893 filles, soit 90,7% et 3996 garçons, soit 111,7%. La population hôtes est de 709, soit 115,5% et la Population retournée est de 14467, soit 115,7%. Ce qui fait le total de : 15176, soit 115,7%. Le nombre de session a augmenté suite aux mouvements des populations dus aux récents affrontements survenus dans les hauts plateaux de Minembwe et dans la commune rurale de Salamabila.</p>  <p><i>Photo 3 : ERM de communauté à Lukolo en Janvier 2020</i></p>  <p><i>Photo 4 : ERM au sein d'une école à Namukala</i></p>
<p>Activité 4 : sensibilisation à travers les émissions radio</p>										10	<p>Dans le but d'atteindre un plus grand nombre de personnes sensibilisées sur les risques des mines/REG, 10 émissions radio et 5 spots publicitaires ont été produits dans 2 chaînes de radios locales dont la RTNC (la radio officielle) émettant à Fizi-centre et la radio EBALA (une radio communautaire) émettant depuis la cité de Misisi. La rediffusion se fait plusieurs fois par semaine et se poursuivront au – delà de la période prévue dans le contrat signé. Les émissions et spots sont suivis par une grande partie de la population locale qui ne cesse</p>

												d'interagir pour dénoncer la présence des zones dangereuses dans leurs milieux (122 alertes déjà enregistrées).
Activité 5 : Création, formation et installation des comités LAM	20	20	30	30	100	53	2	7	38	100		ADIC a assuré la mise en place de 10 comités locaux de lutte antimine composés de 100 personnes comme initialement prévu. Ils ont bénéficié de l'appui technique et matériel ainsi qu'un accompagnement financier. Ils sont impliqués dans la sensibilisation des communautés sur les risques des mines et REG, ils identifient les zones dangereuses et en procèdent aux marquages locaux ou de circonstance. Ils partagent leurs alertes et rapports d'activités à l'ONG ADIC.
Activité 6 : création des mécanismes de collecte et de gestion des plaintes :												ADIC a mis en place le mécanisme de gestion de plaintes sous deux modalités notamment la fabrication et l'installation des boîtes à suggestion au sein des communautés ainsi que le numéro vert (+243818730236) partagé lors des séances d'ERM. Les membres des communautés ont été également sensibilisés sur l'utilité et l'utilisation des boîtes à suggestion lors des séances d'ERM. ADIC a collecté, traité et répondu aux différentes plaintes reçues des bénéficiaires suivant la base des données ci- après :  BASE DES DONNEES GESTION DES PLAINT



Photo 5 : Boite à suggestion à Lumimba

Activité 7 : Formation de 30 membres des autorités politico-administratives locales :	20	10	0	0	30	25	5	0	0	30		
												30 membres des autorités politico-administratives locales (dont 25 hommes et 5 femmes) ont été formés sur la portée et l'esprit du projet et sur la Lutte Antimine dans les secteurs de Ngandja, Lulenge en Territoire de Fizi au Sud-Kivu et Celui de Babuyu en Territoire de Kabambare au Maniema. Ces autorités ont promis accompagner l'ONG ADIC dans la mise en œuvre des activités du projet. Elles s'occupent de la sensibilisation des communautés sur les risques des Mines/REG. Activité témoinnée, Suivie et vérifiée lors de notre dernière descente sur terrain au début du mois d'Avril 2020

Output 1.2 : 90 zones dangereuses sont enquêtées, marquées et rapportées. **Commentaire :** ADIC a identifié, marqué et rapporté 122 zones dangereuses à l'issue des enquêtes non technique. 55 d'elles ont été nettoyées en raison de 70 REG et 62 cartouches détruits par l'équipe technique de TDI /UNMAS; 67 Zones dangereuses restent à nettoyer. La dépollution de ces zones dangereuses a réduit sensiblement les risques des mines/REG dans les aires de santé de Lubondja, Lumimba et Misisi.

Indicateurs	Cibles prévues					Cibles achevées					Commentaire
	H	F	G	f	TOT	H	F	G	f	TOT	
Indicateur 1.2.1 : nombre de personnes accédant à la terre, ventilée par sexe	5938	7178	0	0	13114	3625	4803	0	0	8428	Calcul fait sur base du nombre de zones dangereuses dépolluées dans les aires de santé de Lumimba, de Lubondja et de Misisi.
Indicateur 1.2.2 : 90 zones dangereuses sont enquêtées et	90					122					ADIC a identifié, marqué et rapporté 122 zones dangereuses à l'issue des enquêtes non techniques.

marquées											
Activité 1 : 90 zones dangereuses sont enquêtées, marquées et rapportées :	90	122	<p>122 zones dangereuses ont été identifiées, enquêtées, marquées et rapportées. L'équipe technique de TDI/UNMAS ont détruit 70 REG et 62 cartouches. Les nombres des zones dangereuses ont été augmentés suite à un niveau très élevé de contamination par des engins explosifs dans la zone dus aux affrontements à répétition dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge.</p>  <p><i>Photo 6 : Marquage d'une ZD à Lulimba en Décembre 2019</i></p>  <p><i>Photo 7 : Obus de Mortier 120mm enquêtés au village Katupu dans la forêt de Luho, Février 2020</i></p>  <p><i>Photo 8 : Quelques membres de l'équipe de destruction des engins explosifs avant la destruction à Lulimba en Février 2020</i></p>								
Output 1.3 : 80 personnes victimes des mines/REG et personnes en situation de handicap ont bénéficié d'une assistance socioéconomique et appui scolaire	Commentaire : ADIC a assuré l'assistance socioéconomique de 80 personnes victimes des mines/REG et PSH comme initialement prévu (100%) de réalisation ; parmi lesquelles 60 personnes adultes ayant bénéficié de la réinsertion économique et 20 enfants à l'âge scolaire, de l'appui scolaire.										
Indicateurs	Cibles prévues					Cibles achevées					Commentaire
	H	F	G	f	TOT	H	F	G	f	TOT	
Indicateur 1.3.1 : nombre de personnes victimes de leurs	10	22	28	20	80	37	18	9	16	80	L'assistance socioéconomique est assurée à 80 personnes victimes des Mines/REG et PSH ; 45 d'elles

droits fondamentaux ventilé par âge et sexe, ayant bénéficié d'une assistance intégrée :											adultes dont l'âge varie entre 19 et 65 ans parmi lesquelles 27 Hommes, 14 Femmes, 1 Garçon et 3 Filles ont bénéficié du petit commerce ; 15 autres dont 10 Hommes, 4 Femmes, 1 Garçon et 0 Fille ont eu l'élevage du petit bétail (Chèvres) et 20 enfants à l'âge scolaire dont 7 Garçons et 13 Filles ont eu l'appui scolaire.
Indicateur 1.3.2 : 60 personnes ventilées par âge et sexe ont bénéficié d'une assistance économique	10	22	15	13	60	37	18	2	3	60	60 personnes adultes dont l'âge varie entre 19 et 65 ans parmi lesquelles 27 Hommes, 14 Femmes, 1 Garçon et 3 Filles ont bénéficié du petit commerce et 15 autres dont 10 Hommes, 4 Femmes et 1 Garçon ont eu l'élevage du petit bétail (Chèvres).
Indicateur 1.3.3 : 20 personnes, désagrégées par sexe ont bénéficié d'une assistance scolaire	0	0	9	11	20	0	0	7	13	20	20 enfants à l'âge scolaire dont 7 Garçons et 13 Filles ont eu l'appui scolaire
Indicateur 1.3.4 : 80 personnes assistées déclarent être satisfaites	10	22	28	20	80	37	18	9	16	80	L'étude de cas (enquête) menée à la fin du projet dans le cadre du suivi des bénéficiaires et les témoignages reçus renseignent à 89% l'amélioration des revenus des personnes vulnérables bénéficiaires de la réinsertion socioéconomique.   BASE DES DONNEES DE SUIVI DES BENEF FICHES DE SUIVI ELEVAGE.docx
Activité 1 : identification des victimes des Mines/REG et PVH :						66	51	74	49	240	Plusieurs vulnérables victimes des mines/REG et PSH (240) ont été identifiés dans les villages de la zone cible.
Activité 2 : réinsertion socio-économique des victimes : sélection et validation des listes des bénéficiaires	10	22	28	20	80	37	18	9	16	80	En dépit du nombre exorbitant des personnes en besoin identifiées, 80 personnes vulnérables victimes des mines/REG et PSH (100%) ont été sélectionnées pour la réinsertion socioéconomique suivant les critères de forte vulnérabilité, de résidence

											<p>bien identifiée dans la zone du projet, capacité à suivre la formation, capacité à écouter et à s'exprimer, capacité à exercer l'activité génératrice des revenus,...</p>
<p>Activité 3 : Formation des bénéficiaires sur les AGR et la pratique du petit bétail</p>	10	22	15	13	60	37	18	2	3	60	<p>60 victimes des mines et restes explosifs de guerre et personnes en situation de handicap sélectionnées suivant les critères de vulnérabilité, ont suivi simultanément pendant huit jours, des formations sur la gestion et le suivi des AGR, et l'élevage des chèvres dans les sites de LULIMBA et de LWIKO. Ces formations avaient été animées par deux assistants sociaux formés à cette fin pour les AGR et par un consultant vétérinaire pour l'élevage des chèvres dans les deux sites précités.</p>
<p>Activité 4 : Distribution des kits de réinsertion auprès des victimes</p>	10	22	28	20	80	37	18	9	16	80	<p>Chaque victime sélectionnée et formée, hors mis les enfants à l'âge scolaire, a reçu les kits appropriés de réinsertion conformément aux prévisions, composés de :</p> <p>-Pour les bénéficiaires du petit commerce, chacun a reçu 1 sac de 25kg de sel, 1 sac de 25 kg de farine de fromat , 1 sac de 25kg de sucre, 1carton de savon de lessive, 1 bidon d'huile végétale de 20 litres, des condiments pour confectionner les beignets, 1 kiosque construit en dur, 1 sac de 25kg de riz et 1 sac de 25kg de haricot.</p> <p>-Pour les bénéficiaires de l'élevage du petit bétail, chacun a eu 2</p>



Photo 9 : bénéficiaire du petit commerce à Misisi

											<p>chèvres, 1 bouc, 1 hangar construit en dur et 1 lot de produits vétérinaires pour assurer les premiers soins en cas de maladie des bêtes</p>  <p><i>Photo 10: Assistance économique (chèvres) à Kasanga</i></p> <p>-Les bénéficiaires de l'assistance scolaire, Chaque écolier et/ou élève a reçu l'assistance composée de : 1 sac (cartable), 2 paires de souliers, 2 tenues uniformes de couleur bleu-blanc, 1 sixaine de cahiers brouillons, 1 sixaine de cahiers demi-brouillons, 6 stylos, 3 crayon, 1 latte, les frais des soins médicaux et les frais d'achat savons de lessive ont été donnés aux parents d'élèves/écoliers pour gestion et le paiement des frais scolaires pour ceux qui étudient dans les écoles non mécanisées et pour d'autres étudiant dans les écoles mécanisées mais dont certains enseignants ne sont pas payés par le gouvernement congolais.</p>
Activité 5 : Assistance scolaire aux enfants victimes des mines/REG et personnes vivant avec handicap	0	0	9	11	20	0	0	7	13	20	<p>Chaque écolier et/ou élève a reçu l'assistance composée de : 1 sac (cartable), 2 paires de souliers, 2 tenues uniformes de couleur bleu-blanc, 1 sixaine de cahiers brouillons, 1 sixaine de cahiers demi-brouillons, 6 stylos, 3 crayon, 1 latte, les frais des soins médicaux et les frais d'achat savons de lessive ont été donnés aux parents d'élèves/écoliers pour gestion et le paiement des frais</p>

Au moyen des études de satisfaction menées et témoignages reçus, il a été remarqué que l'**impact** de ce projet a été mesuré par les changements directs et/ou indirects des conditions de vie pour le bien-être des populations affectées par les divers conflits armés constatés dans la zone d'exécution du projet.

3. LEÇONS APPRISSES :

La mise en œuvre des activités de ce projet dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge a permis de tirer quelques leçons parmi lesquelles :

- La nécessité des sensibilisations sur les risques des mines/REG pour limiter la manipulation des engins explosifs, ça nécessite d'être intensifiées dans les zones non couvertes par le projet afin de mettre la population à l'abri du danger ;
- L'approche qui a été utilisée de créer, de former et d'appuyer les comités locaux de Lutte Anti Mines dans les communautés et dans les écoles a été une réponse au sein de la population. À travers ces derniers, plusieurs alertes sur la présence des Zones Dangereuses ont été enregistrées ;
- Les interventions de l'organisation ADIC ont contribué réellement à la réduction des risques d'accident dus aux mines et restes explosifs de guerre ; étant donné que la zone d'intervention était fortement polluée et tenant compte de la pertinence des activités du projet, les résultats obtenus ont été évalués à 115,7%. Les communautés locales ont exprimé le besoin auprès d'ADIC et son partenaire financier (FHRDC) de poursuivre les mêmes activités pour répondre aux nouvelles alertes des zones à risque nouvellement signalées et enregistrées dans la base de données.

C. RECOMMANDATIONS :

- En vue d'épargner la population aux risques des REG, il est demandé **au gouvernement** d'instaurer l'autorité de l'Etat dans le domaine sécuritaire en territoires de Fizi et de Kabambare pour mettre fin à l'activisme des groupes armés qui sont les auteurs des violations des droits fondamentaux de personnes vulnérables affectées par les conflits ;
- Au **FHRDC** de poursuivre le financement des activités de Lutte AntiMines en faveur des populations retournées, déplacées et hôtes affectées par les conflits armés dans les territoires de la province du Sud-Kivu et du Maniema, provinces post conflit de la RDC ;
- A l'**UNMAS et CCLAM** de continuer à accompagner l'ONG ADIC dans la mise en œuvre des activités de la LAM et plaider pour la formation technique de ses animateurs/enquêteurs ainsi que procéder dans l'urgence à la démolition des engins découverts afin d'épargner la population de Fizi et Kabambare des accidents dus aux restes explosifs de guerre ;
- A l'**ONG ADIC** de poursuivre les activités humanitaires dans la zone après la durée de la mise en œuvre du projet financé par FHRDC : il s'agira de répondre aux alertes des zones dangereuses qui seront nouvellement signalées par la population locale et les comités locaux de lutte anti mines

installés dans les villages ; d'identifier et d'assister les victimes en cas de besoin et organiser les plaidoyers aux différents niveaux pour obtenir des nouveaux financements en vue de porter une réponse humanitaire aux communautés en besoin tout en couvrant les autres gaps; et

- Aux **autorités locales et CL-LAM** de poursuivre les activités de la LAM pour assurer la pérennisation des activités du projet.

D. CONCLUSION

Le projet d'ERM/NTS, VA et PSH implémenté dans la zone de santé de Kimbi Lulenge établie dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge s'est déroulé avec succès.

La mesure des résultats des activités, les témoignages, les entretiens et les résultats des enquêtes de satisfaction démontrent la réussite des différentes activités qui ont été mises en œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des populations cibles. De ce fait, il est utile de considérer que l'objectif de contribuer à la réduction des Risques d'accident dus aux Mines et Restes Explosifs de Guerre dans la zone de retour en faveur des retournées et des populations hôtes affectées par les conflits armés dans la zone de santé de Kimbi-Lulenge, a été atteint.

Fait à Bukavu, le 10 Mai 2020

Pour ADIC-asbl,

001		002	
Marcella Songa Maneno		BUBAKA CIZA Henry	
Operations Manager Officer/Chef des Opérations		Chargé de Suivi & Evaluation	
Signature :		Signature :	